



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Toulouse, le 13 novembre 2019

NOTE A L'ATTENTION DU MEDECIN TRAITANT

Rectorat

SAMIS
Médecine statutaire

Dossier suivi par :
Aurélie JEAN-JOSEPH
Fabienne ROCHETTE
Tel: 05 36 25 83 61
Mél.
medecin@ac-toulouse.fr

Adresse physique
75 rue Saint-Roch
31 400 Toulouse

Adresse postale
CS 87 703
31 077 Toulouse
cedex 4

Mon cher confrère,

Votre patient vous sollicite dans le cadre de la demande de « poste adapté de courte durée » (PACD) qu'il formule auprès du recteur.

Les PACD sont destinés à des enseignants qui au sortir de pathologies particulièrement lourdes se préparent à reprendre rapidement la classe, et ceux qui, pour une raison médicale grave ne peuvent reprendre leur fonction ou sont devenus inaptes à l'enseignement et doivent impérativement se reconverter.

Une affectation sur poste adapté suppose donc des capacités de travail réelles, en particulier en cas de reconversion, cette dernière démontant en général la reprise d'études supérieures (DUT ...) ou professionnelles (BTS, secrétariat.) qui se surajoutent aux tâches professionnelles.

Dans des cas tout à fait exceptionnels pour des pathologies d'une exceptionnelle gravité, un poste en téléenseignement peut être attribué.

Afin de pouvoir instruire le dossier de votre patient au mieux de ses intérêts, il me serait utile de disposer de renseignements précis concernant le diagnostic et les difficultés ou incapacités que sa pathologie entraîne actuellement dans l'exercice de ses fonctions.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de bien vouloir agréer, mon cher confrère, mes sentiments les plus cordiaux.

Le médecin conseiller technique du recteur